

Programme de Solidarité de l'UCI – Guide pratique

1. INTRODUCTION

À PROPOS DU PROGRAMME DE SOLIDARITE DE L'UCI

Le développement global et solidaire du cyclisme est au cœur de la stratégie de l'UCI, réalisé en soutenant les pays émergents du cyclisme et en promouvant le sport pour continuer d'accroître sa popularité dans le monde entier.

Conformément à l'Agenda 2020, le Programme de Solidarité de l'UCI a été créé pour atteindre ces objectifs en soutenant les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales dans le développement du cyclisme dans leurs régions et pays respectifs, et ceci dans un cadre structuré, durable et progressif.

Les Fédérations Nationales sont classées en fonction de leurs besoins : les nations des catégories 1 et 2 sont celles qui se portent le mieux sur le plan financier, tandis que celles des catégories 3 et 4 sont des Fédérations avec des activités cyclistes émergentes ayant davantage besoin de soutien. Sur les 196 membres de l'UCI, 72 % sont classés en catégorie 3 ou 4 et ce sont ces Fédérations Nationales qui bénéficient du Programme de Solidarité de l'UCI.

Le Programme de Solidarité de l'UCI octroie de l'aide aux Fédérations Nationales moins développées grâce, entre autres, au financement de stages de formation et au don de matériel. Le Centre Mondial du Cyclisme UCI (CMC) constitue un outil central de la politique de solidarité de l'UCI.

À PROPOS DE L'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE (UCI)

L'Union Cycliste Internationale (UCI) est l'instance faîtière du cyclisme au niveau mondial. Elle développe et supervise le cyclisme sous toutes ses formes et pour tout le monde, en tant que sport de compétition, activité de loisir saine, et moyen de transport et de s'amuser. Elle représente, notamment auprès des instances sportives et publiques, les intérêts de 196 Fédérations Nationales, cinq Confédérations Continentales, plus de 1 500 coureurs professionnels, plus d'un demi-million de coureurs licenciés, plusieurs millions de cycloportifs et deux milliards d'utilisateurs de vélos dans le monde entier.

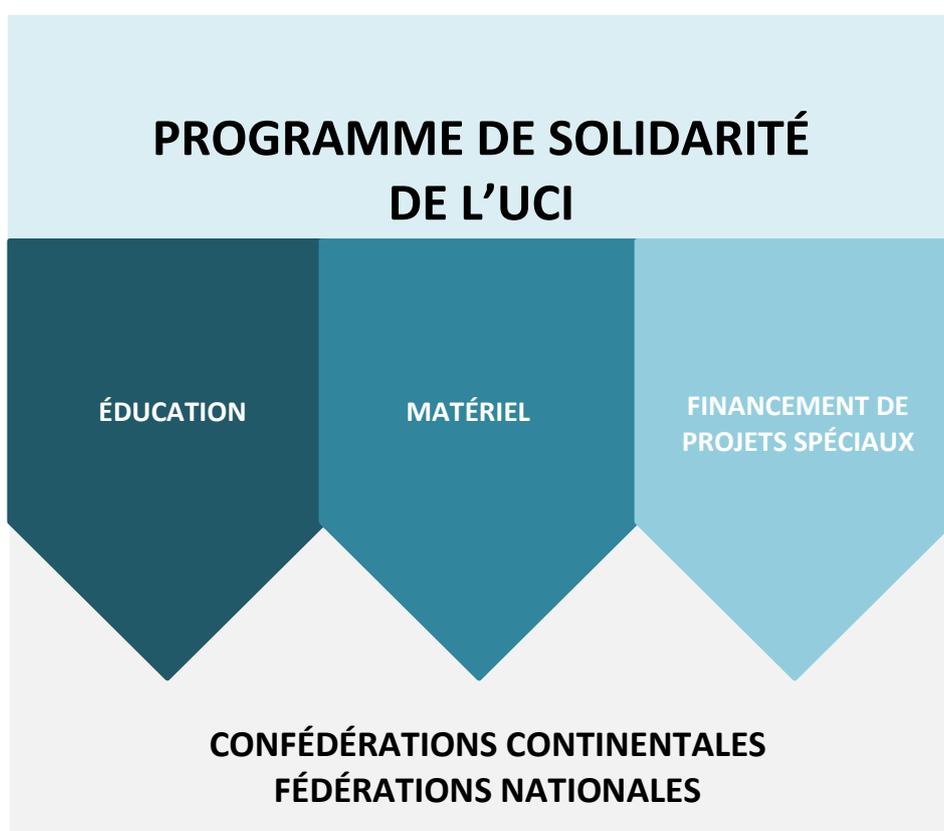
L'UCI assure la gestion et la promotion des huit disciplines du cyclisme : le cyclisme sur route, le cyclisme sur piste, le mountain bike, le BMX Racing, le BMX Freestyle, le cyclo-cross, le trial et le cyclisme en salle. Cinq d'entre elles figurent au programme des Jeux Olympiques (route, piste, mountain bike, BMX Racing et BMX Freestyle), deux dans celui des Jeux Paralympiques (route et piste) et quatre dans celui des Jeux Olympiques de la Jeunesse (route, mountain bike, BMX Supercross et BMX Freestyle Park). L'UCI assure la promotion de ses propres événements, notamment des Championnats du Monde UCI et des Coupes du Monde UCI dans les différentes disciplines.

Pour favoriser un développement global et équitable du cyclisme, l'UCI a créé en 2002 le Centre Mondial du Cyclisme (CMC) UCI, qui en plus d'abriter son siège, est un centre de formation et d'entraînement de haut

niveau. Le cyclisme est par ailleurs plus qu'un sport : l'utilisation du vélo répond à de nombreux besoins en dehors de la sphère sportive, comme moyen de transport et activité de loisir.

2. TROIS VOIES POUR SOUTENIR LES CONFÉDÉRATIONS CONTINENTALES ET LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

Les trois domaines clés du Programme Solidarité de l'UCI – Éducation, Matériel, Financement de Projets Spéciaux – fonctionnent de manière autonome et complémentaire. Ces trois parcours couvrent les objectifs clés du développement du cyclisme au sein des Confédérations Continentales et des Fédérations Nationales, en leur permettant de bénéficier des ressources sportives, techniques et financières disponibles, ce qui bénéficiera à leurs coureurs et aux autres parties prenantes, tout en augmentant leur autonomie et leur indépendance en tant que structure.



2.1 ÉDUCATION

Le domaine de l'éducation est divisé en cinq secteurs :

- A. Formation pour entraîneurs
- B. Formation pour mécaniciens
- C. Entraînement des athlètes
- D. Formation pour commissaires
- E. Programme d'éducation antidopage

Les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales ne peuvent faire qu'une seule demande par an dans un des secteurs susmentionnés.

A. Formation pour entraîneurs

Description	Spécificités	Organisation locale et financement
<p>Formation entraîneur UCI de niveau 1 :</p> <p>Premier niveau de qualification pour les entraîneurs, qui porte sur les fondamentaux du métier. Les connaissances enseignées lors de cette formation sont essentielles pour garantir un entraînement adapté aux coureurs et à chaque discipline cycliste. Les entraîneurs apprendront les bases de la technique que l'on retrouve dans l'ensemble des activités cyclistes et comment animer des sessions d'entraînement efficaces.</p>	<p><u>Nombre de stagiaires :</u> min. 10 max. 15</p> <p><u>Nombre de jours :</u> 5</p> <p><u>Temps de préparation :</u> min. 2 mois en avance</p>	<p><u>La Fédération Nationale est responsable des éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le logement, le matériel et les repas des participants (si nécessaire) et de l'expert du CMC UCI. • Le transport des participants et de l'expert du CMC durant la formation. • Un interprète pour la traduction (si nécessaire). • 1 salle de réunion avec projecteur ou un écran ainsi qu'une connexion internet. • Éléments pratiques pour la formation : un lieu approprié pour la discipline cycliste présélectionnée.
<p>Formation entraîneur UCI de niveau 2 :</p> <p>Cette formation est l'étape suivante dans la formation des entraîneurs, et porte sur les éléments nécessaires pour aider un athlète s'entraînant au plus haut niveau. Les entraîneurs apprendront les connaissances et les compétences nécessaires pour faire progresser des athlètes dans une discipline cycliste spécifique.</p>	<p><u>Nombre de stagiaires :</u> min. 10 max. 15</p> <p><u>Nombre de jours :</u> 6-7</p> <p><u>Temps de préparation :</u> min. 2 mois en avance</p>	<p><u>Contribution du programme de Solidarité de l'UCI :</u> De 3 000 à 6 000 euros pour les coûts locaux Coûts/frais du CMC UCI pour le tuteur/l'expert 2 500 à 3 000 euros pour les frais de transport/indemnité journalière</p>

B. Formation pour mécaniciens

Description	Spécificités	Organisation locale et financement
<p>Formation mécanicien UCI de niveau 1 :</p> <p>Premier niveau de qualification pour les mécaniciens, qui porte sur les fondamentaux de la mécanique.</p> <p>Les connaissances engrangées lors de cette formation sont fondamentales pour garantir un bon entretien des vélos et leur réparation.</p>	<p><u>Nombre de stagiaires :</u> min. 10 max. 15</p> <p><u>Nombre de jours :</u> 3,5</p> <p><u>Temps de préparation :</u> min. 2 mois en avance</p> <p>Tous les participants doivent venir avec leur vélo et leurs outils</p>	<p><u>La Fédération Nationale est responsable des éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le logement, le matériel et les repas des participants (si nécessaire) et de l'expert du CMC UCI. • Le transport des participants et de l'expert du CMC durant la formation. • Un interprète pour la traduction (si nécessaire). • 1 salle de réunion avec projecteur ou un écran ainsi qu'une connexion internet. • Élément pratique : 1 établi, dont un équipé d'un étau, 1 pied d'atelier, 2 vélos de route complets (Shimano 105), 2 paires de roues (standard), 1 home-trainer, 1 air-wash. <p><u>Contribution du programme de Solidarité de l'UCI :</u> De 3 000 à 6 000 euros pour les coûts locaux Coûts/frais du CMC UCI pour le tuteur/l'expert 2 500 à 3 000 euros pour les frais de transport/indemnité journalière</p>

C. Entraînement des athlètes

Description	Spécificités	Organisation locale et financement
<p>Athlètes s'entraînant dans des satellites du CMC UCI</p> <p>Le CMC compte cinq satellites dans le monde (Afrique du Sud, Corée, Japon, Inde et Argentine). Chacun de ces satellites sélectionne et forme des athlètes des Fédérations Nationales qu'il sert. Cette démarche a pour objectif le développement à long terme des athlètes, dont certains peuvent être choisis pour suivre un entraînement de haut niveau au CMC UCI en Suisse.</p>		<p>Pour le coût moyen de formation d'un athlète dans un satellite du CMC UCI, contactez directement le satellite en question.</p>
<p>Entraînement de haut niveau des athlètes au CMC UCI à Aigle (Suisse)</p> <p>L'UCI gère une stratégie d'entraînement et de développement au Centre Mondial du Cyclisme (CMC) à Aigle (Suisse). Le CMC – centre d'entraînement reconnu par le Comité International Olympique – accueille de jeunes talents, repérés dans leur pays comme ayant les qualités pour suivre un entraînement de haut niveau. Les programmes d'entraînement du CMC développent le potentiel de chaque athlète afin qu'il/elle puisse prendre part aux événements les plus prestigieux, comme les Coupes du Monde</p>	<p>Toutes les candidatures seront évaluées par le CMC UCI. Le CMC UCI se réserve le droit de ne pas sélectionner un/une athlète s'il/si elle n'a pas le niveau minimum requis. L'athlète pourrait être invité(e) à s'entraîner dans un satellite du CMC.</p>	<p>Le coût moyen pour un athlète recevant un entraînement de haut niveau au CMC est de 300 francs suisses par jour d'entraînement, soit 9 000 francs suisses par mois. Ce coût par athlète comprend : logement, repas, supervision, matériel, infrastructures, suivi médical, assurance, frais de transport et de logement pour les compétitions, licences et autres coûts administratifs.</p>

<p>UCI, les Championnats du Monde UCI et les Jeux olympiques. Des formations existent pour les quatre disciplines olympiques : route, piste, mountain bike et BMX. Les groupes d'entraînement permanents sont destinés au cyclisme sur route, sur piste et au BMX. Des formations courtes sont proposées pour les autres disciplines comme le paracyclisme, le cyclo-cross et le mountain bike.</p>		
---	--	--

D. Formation pour commissaires

Description	Spécificités	Organisation locale et financement
<p>Premier niveau de la formation Commissaire National (Route, Mountain Bike, BMX, Piste) :</p> <p>L'UCI aidera quant à la nomination d'un tuteur et fournira le matériel d'entraînement. L'objectif de cette formation est de préparer les officiels à gérer des courses à l'échelle nationale et à aider les Commissaires Internationaux lors d'événements internationaux dans le pays. De plus, cette formation est nécessaire pour préparer et identifier des candidats potentiels qui seraient prêts à participer à des formations de Commissaire national Élite à l'avenir.</p>	<p><u>Nombre de stagiaires :</u> min. 10 max 20</p> <p><u>Nombre de jours :</u> 3</p> <p><u>Temps de préparation :</u> min. 3 mois en avance</p>	<p><u>La Fédération Nationale est responsable des éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le logement, le matériel et les repas des participants (si nécessaire) et du tuteur Commissaire UCI. • Le transport des participants et du tuteur UCI durant la formation. • Un interprète pour la traduction (si nécessaire). • 1 salle adéquate avec rétroprojecteur, connexion internet, tableau et tableau à feuilles • Élément pratique : Vélo (idéalement équipé pour une épreuve de contre-la-montre) et gabarit de mesure (nouveau gabarit UCI idéalement). • Facultatif : second tuteur/instructeur <p><u>Contribution du programme de Solidarité de l'UCI :</u> De 3 000 à 6 000 euros Frais du tuteur Commissaire principal Indemnité journalière / frais de déplacement entre 2 500 et 3 500 euros</p>
<p>Commissaire national élite (CNE) :</p> <p>À partir de 2020, la formation CNE sera assurée à l'échelle régionale en collaboration avec les Confédérations Continentales avec la même norme de formation que dans les autres pays. Les Commissaires Nationaux auront davantage d'occasions de gagner en expérience pratique afin d'être mieux préparés et de réussir au niveau CNE.</p>	<p><u>Participants :</u> Doivent avoir le titre de Commissaire National et être nommés par leur Fédération Nationale. Doivent également avoir une bonne maîtrise de l'anglais, du français ou de l'espagnol.</p> <p>Des critères de sélection supplémentaires peuvent être adoptés avant la formation.</p> <p><u>Durée :</u> 4 jours</p> <p><u>Temps de préparation :</u> min. 3 mois en avance</p>	<p>À partir de 2020, la formation CNE sera assurée à l'échelle régionale en collaboration avec les Confédérations Continentales. Les Fédérations Nationales seront invitées à proposer leurs candidats durant la procédure de sélection.</p>

<p>Formation Commissaire International (CI) :</p> <p>Le programme des formations Commissaire International sera communiqué et publié dans la newsletter UCI, afin que les Fédérations Nationales et leurs candidats potentiels puissent prévoir leur entraînement en avance.</p> <p>Les Commissaires Nationaux Élite auront davantage d'occasions de gagner en expérience pratique afin d'être mieux préparés et de réussir au niveau CI.</p>	<p><u>Participants :</u> Doivent avoir le titre de CNÉ pour la route, le MTB, le BMX ou la piste.</p> <p>Doivent être proposés par leur Fédération Nationale.</p> <p>Doivent être sélectionnés par l'UCI dans le respect de la procédure de sélection.</p> <p><u>Durée :</u> jusqu'à 7 jours</p> <p><u>Temps de préparation :</u> min. 3 mois en avance</p>	<p>Formation organisée par l'UCI. Les participants sont responsables principalement de leur transport, logement et repas.</p>
--	---	---

E. Programme d'éducation antidopage

Description	Spécificités	Organisation locale et financement
<p>Éducation et prévention antidopage : Les fondamentaux</p> <p>Les Fédérations Nationales devront mettre en œuvre des programmes d'éducation et de prévention pour un sport sans dopage et pour avoir une influence positive sur le long terme quant aux choix que font les athlètes et les autres acteurs.</p> <p>Pour accompagner les Fédérations Nationales dans leurs efforts pour un sport propre et sans dopage, l'UCI souhaite proposer des initiatives à mener sur l'éducation antidopage afin d'améliorer le niveau de connaissances sur le dopage qu'ont nos licenciés (coureurs, entraîneurs, staff médical et/ou staff des Fédérations Nationales) et empêcher des infractions aux lois antidopage.</p> <p>Ces initiatives doivent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un séminaire antidopage traitant de l'ensemble des aspects majeurs d'un sport propre et de l'antidopage. Le contenu de ce séminaire est adapté au public (coureurs, d'entraîneurs, du staff médical ou du staff des Fédérations Nationales). Le séminaire peut comprendre une formation en ligne où les participants doivent passer un examen final et reçoivent un certificat de réussite. 	<p>Séminaire antidopage <u>Nombre minimum de participants :</u> 30</p> <p><u>Nombre de jours :</u> 1</p> <p><u>Temps de préparation :</u> min. 3 mois en avance</p> <p>Stand de sensibilisation <u>Nombre de jours :</u> 1-2</p> <p><u>Temps de préparation :</u> 3 mois en avance</p> <p>Uniquement lors des Championnats nationaux/continentaux</p>	<p><u>La Fédération Nationale est responsable de certains arrangements opérationnels, notamment :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'invitation de l'ensemble des participants au séminaire et la promotion de ce dernier - La réservation et la préparation du lieu et du matériel nécessaire pour le séminaire et du stand de sensibilisation (salle, microphone, enceintes, projecteur, connexion internet, table, chaises) - Lettre de soutien au projet de la part de votre organisation nationale antidopage (ONAD) <p><u>Contribution du programme de Solidarité de l'UCI :</u> Jusqu'à 7 000 euros en fonction de la demande</p>

<p>- Notre stand de sensibilisation installé durant les Championnats cyclistes nationaux/continentaux pour promouvoir la valeur d'un sport propre. Le stand de sensibilisation éduque les athlètes en élargissant leurs connaissances sur l'antidopage.</p>		
---	--	--

2.2 MATÉRIEL

La voie Matériel fournit du matériel cycliste aux Confédérations Continentales et Fédérations Nationales via le CMC UCI. Une Confédération Continentale et une Fédération Nationale peuvent faire **jusqu'à deux demandes par mandat** (soit sur une période de 4 ans) **par type de matériel**, de la façon suivante :

Description	Spécificités
<p>L'UCI fournira du matériel cycliste via le CMC UCI pour soutenir et développer les athlètes nationaux élite.</p> <p>Du matériel de base peut également être demandé.</p> <p>Des objectifs clairs sur l'utilisation du matériel, des critères pour la distribution, la propriété et la contribution en termes d'avenir du matériel doivent être décrits dans le formulaire de demande.</p>	<p><u>Type de matériel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vélos pour l'entraînement cycliste élite (CLM, BMX, route, piste) : max 8 vélos par Fédération Nationale • Matériel de base : max 10 vélos par Fédération Nationale • Paracyclisme : accordé après examen de la demande reçue • Autre matériel : dépendant des besoins de la Fédération Nationale et des stocks disponibles (équipement de cyclisme comme des casques et des chaussures et du matériel mécanique comme des dérailleurs, des pédales, des chambres à air ou autre) • Non éligibles pour une demande de financement : dernys, systèmes de chronométrage, grilles de départ et autre type de matériel. <p><u>Coûts :</u> le matériel est envoyé par le CMC UCI et les frais de transport sont couverts par le Fonds de Solidarité de l'UCI. Cependant, les frais de douane, le cas échéant, sont à payer par la Fédération Nationale.</p> <p><u>Attention :</u> Le CMC UCI ne peut pas garantir la disponibilité de l'ensemble des tailles et des types de matériel.</p>

2.3 FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

Pour les Confédérations Continentales, le financement sera accordé après évaluation du projet soumis. Il doit inclure minimum deux des domaines susmentionnés, dans les voies Éducation et Matériel.

Pour les Fédérations Nationales, le financement sera accordé après évaluation du projet soumis et doit traiter de l'un des thèmes suivants : Cyclisme féminin, Vélo pour Tous ou Paracyclisme. S'il est choisi, le projet pourrait bénéficier d'une contribution du programme de Solidarité de l'UCI jusqu'à 6 000 euros.

Cyclisme féminin

Pour les projets en lien avec le développement du cyclisme féminin, le projet soumis doit être élaboré sur la base du [Guide UCI des meilleures pratiques du cyclisme féminin](#) publié sur le site internet de l'UCI.

Vélo pour Tous

Pour les projets concernant le Vélo pour Tous, le projet soumis doit être élaboré sur la base du [Guide pratique UCI pour les programmes d'éducation cycliste pour enfants](#) si le souhait est de développer une stratégie d'éducation cycliste pour les enfants.

Le [Guide pratique UCI pour les événements parallèles Vélo pour Tous à l'attention des organisateurs d'événements](#) doit être utilisé comme base pour l'élaboration du projet soumis pour promouvoir le cyclisme sous toutes ses formes en faisant participer les spectateurs, les familles et le grand public dans une activité Vélo pour Tous en lien avec un événement comme des Championnats nationaux de cyclisme.

Paracyclisme

Pour les projets en lien avec le paracyclisme, les Fédérations Nationales doivent contacter l'UCI (internationalrelations@uci.ch) pour des conseils et de l'expertise sur l'élaboration de leur projet.

3. DÉMARCHE DE CANDIDATURE AU PROGRAMME DE SOLIDARITÉ DE L'UCI

3.1 FORMULAIRES DE DEMANDE

Les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales doivent remplir les [Formulaires de demande de Solidarité UCI](#) disponibles sur [l'Extranet des Fédérations Nationales](#). Comme précisé ci-dessus, chaque voie dispose de son formulaire : Éducation, matériel et Financement de Projets Spéciaux.

Veuillez vous assurer que les formulaires sont bien remplis et que tous les renseignements demandés ont été transmis. En cas de formulaire incomplet, le projet ne sera pas soumis à évaluation et donc à approbation. La stratégie/le programme de développement des Fédérations Nationales doit être inclus en plus de la demande, ainsi qu'un budget détaillé et des factures pro-forma le cas échéant.

La demande de Solidarité UCI doit être envoyée au Service des relations internationales à internationalrelations@uci.ch. Pour les Fédérations Nationales, les Confédérations Continentales doivent être mises en copie lors de l'envoi de la demande.

3.2 DATES LIMITES DE DEMANDE EN 2020

Les deux périodes pour faire une demande au Programme de Solidarité UCI 2020 sont :

- **Période I : 1^{er} novembre - 31 décembre 2019**
- **Période II : 15 février - 15 mai 2020**

3.3 ÉVALUATION ET ÉCHÉANCIER DE LA DEMANDE

Lorsqu'une demande a été reçue, elle sera évaluée par les services compétents à l'UCI et au CMC UCI. Les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales seront contactées directement si des détails ou renseignements supplémentaires sont nécessaires.

Les projets seront présentés lors de la Conférence des Présidents de l'UCI avant d'être approuvés par le Comité Directeur de l'UCI. Les projets seront évalués et approuvés par le Comité Directeur de l'UCI de la façon suivante :

- **Période I :** **fin janvier 2020**

- **Période II :** **mi-juin 2020**

La décision finale du Comité Directeur de l'UCI sera communiquée aux Confédérations Continentales. Les services des Relations internationales de l'UCI travaillent en collaboration avec le CMC UCI et les services administratifs de l'UCI pour garantir que les projets soient réalisés.

3.4 ÉVALUATION DU PROJET

Les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales doivent communiquer régulièrement quant à la mise en œuvre du projet et renvoyer le formulaire « Évaluation du projet » lorsque le projet de Solidarité de l'UCI est terminé.

Si ces mises à jour et le formulaire « Évaluation du projet » ne sont pas transmis, l'UCI se réserve le droit de ne pas accepter des demandes de projet lors des deux périodes suivantes du programme de Solidarité UCI.

Si un financement en avance est nécessaire, veuillez contacter les services des Relations internationales : internationalrelations@uci.ch.

5. CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

Pour faire une demande au programme de solidarité de l'UCI, la Fédération Nationale ne doit pas être endettée auprès de l'UCI. Si c'est le cas, sa demande ne sera pas évaluée.

Veuillez contacter les services des relations internationales, internationalrelations@uci.ch, pour tout autre renseignement à ce sujet.

4. RESSOURCES UTILES

Veuillez consulter [l'Extranet des Fédérations Nationales](#) pour toutes les informations concernant le Programme de Solidarité de l'UCI, y compris le présent guide et l'ensemble des formulaires de demande appropriés.

La [classification des Fédérations Nationales et les Obligations financières](#) sont disponibles sur le site internet de l'UCI.

Veuillez consulter le [site internet de l'UCI](#) car il constitue une excellente source d'informations pour les Confédérations Continentales et les Fédérations Nationales.

5. LISTE DE VERIFICATION

Le formulaire de demande rempli doit être envoyé à internationalrelations@uci.ch avant la date limite indiquée :

- **Période I : 31 décembre 2019**
- **Période II : 15 mai 2020**

Veillez vous assurer que l'ensemble des documents nécessaires sont joints à la demande, y compris la stratégie et la mission de la Fédération Nationale.

Budget détaillé.